



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE " DITTER "

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;  
**VU** l'arrêté du Maire n°376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de 3ème Maire-adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine ;  
**CONSIDERANT** la programmation culturelle de l'Echo pour la saison 2025-2026

**Le Maire décide** de signer le contrat de cession avec « PODIUM AGENCY – AFX SCOP SAS » domiciliée 28, rue Bd Benoni Goullin 44200 Nantes- France, pour l'artiste « DITTER », et le spectacle « Cringe is the new sexy » à l'Echo le 6 mars 2026, pour un montant de 2.004,50€.

Fait à Pont-Audemer, le 19 février 2026

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge  
de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON

